

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 140 (2014)
Heft: 23-24: Le sexe et la cité

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAGES sia

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

A l'occasion d'un entretien au sommet, les présidents de la SIA et de la VSS ont fait part à Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, des objectifs politiques fondamentaux de leurs associations et l'ont assuré de leur soutien dans la lutte contre la pénurie de personnel qualifié.



Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) (Photo DEFR)

A la mi-septembre, Stefan Cadosch, président de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), et Dieter Wepf, président de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), ont rencontré Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Membre du PLR, ingénieur en électricité et entrepreneur, M. Schneider-Ammann est pour la SIA et la VSS un interlocuteur de taille. A la tête des départements Economie et Formation, il représente en effet deux secteurs qui retiennent en ce moment toute l'attention des associations d'ingénieurs. Stefan Cadosch et Dieter Wepf ont profité de l'occa-

sion pour exposer les points de vue de leurs associations sur des sujets essentiels. Dans le même temps, ils ont affiché leur soutien en faveur des objectifs politiques importants de la Confédération. En dépit de leurs divergences sur certains points, les associations ont trouvé une oreille attentive.

VALEUR D'UNE ÉLABORATION INDÉPENDANTE DES NORMES

L'un des buts essentiels de cet entretien était d'informer le conseiller fédéral M. Schneider-Ammann de la valeur concrète et de principe de la normalisation. Des voix s'élèvent régulièrement dans les rangs des acteurs politiques et économiques pour exiger que la SIA et la VSS diffusent gratuitement les normes qu'elles ont élaborées. Or la SIA a coutume de confier la conception et la mise à jour continue des normes à des groupes d'experts du bâtiment bénévoles. Le travail fourni est d'une qualité élevée, mais aussi considérable. Les deux présidents ont, avec force conviction, expliqué à Johann Schneider-Ammann que la qualité professionnelle requise et la structure organisationnelle ne pourraient pas être maintenues sans les recettes tirées de la vente des normes : aujourd'hui, à la SIA, quelque 1800 spécialistes qualifiés travaillent, dans le cadre du système de milice, dans 200 commissions à l'amélioration constante des normes pour le bâtiment suisse. La coopération avec la Confédération, l'Office fédéral de l'énergie par exemple, partenaire de la SIA pour l'élaboration des normes énergétiques, est un modèle de réussite. Malheureusement, on observe en parallèle des tendances problématiques. Les indices d'une réglementation excessive se multiplient. Ils s'accompagnent de divergences entre les différents services fédéraux et de certaines redondances dans le domaine des normes, notamment sur les marchés publics. Pour exemple de ces discordances inutiles, citons les toutes dernières évolutions relatives aux prescriptions de protection incendie : après des échanges nourris avec l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), nous avons abouti à une simplification et une harmonisation non négligeables de ces prescriptions. Nous espérons que celles-ci seront intégrées à la révision des prescriptions en cours au SECO.

CONTRE LA BUREAUCRATISATION DE LA PRATIQUE CONSTRUCTIVE

La loi sur les produits de construction récemment votée par la Confédération et la surveillance de ces derniers, désormais opérationnelle, augurent aussi d'une réglementation croissante et d'une bureaucratisation de la pratique constructive. Il s'agissait ainsi, pour Stefan Cadosch et Dieter Wepf, de sensibiliser le conseiller fédéral aux effets contreproductifs d'un zèle régulateur et de normes concurrentes. Le dialogue s'est révélé fructueux. Membre lui-même de la SIA durant de longues années, Johann Schneider-Ammann s'est montré compréhensif envers les associations et leurs préoccupations. Sur le point d'établir des normes concurrentes, la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB) en particulier, les laisse sceptiques. Stefan Cadosch et Dieter Wepf exhortent ici le conseiller fédéral à vérifier dans quelle mesure la KBOB est habilitée à effectuer des travaux de normalisation, d'autant qu'elle prend part à la normalisation existante. Ils ont été unanimes : des compétences définies avec clarté sont, dans ce domaine, de l'intérêt de tous. Pendant des décennies, la Confédération et les cantons ont tiré leur épingle du jeu en appliquant le modèle suisse. Il a ceci de spécifique que les normes sont mises au point par des experts indépendants et non par les autorités.

PRESSION SUR LA COLLECTION DES NORMES SUISSES

Depuis quelque temps, la SIA comme la VSS constatent une pression grandissante venant de l'étranger, en particulier de l'espace européen. De plus en plus, les normes suisses doivent s'adapter aux normes européennes. Une évolution qui, selon les deux associations, ne va pas sans une perte de qualité. Pour poursuivre dans une voie indépendante et modérée propre au pays et garantir une culture nationale du bâti, les deux associations ont besoin de l'appui du conseiller fédéral. Il est donc dans leur intérêt de l'accompagner lors de missions économiques dans des pays de l'UE. Elles pourront avoir un dialogue plus direct et plus efficace avec les responsables européens des normes.

MESURES CONTRE LA PÉNURIE DE PERSONNEL QUALIFIÉ

La SIA et la VSS n'ont toutefois pas noué le dialogue uniquement pour défendre leurs propres intérêts. La Confédération peut, dans un esprit de réciprocité, compter sur le soutien groupé des deux associations pour s'atteler au problème de la main-d'œuvre qualifiée. La branche suisse du bâtiment est l'épine dorsale de l'économie suisse (chiffre d'affaires : 65 milliards de CHF, 440 000 employés, soit 12 % de la population active). Afin que cet état de fait perdure, le secteur de la construction a besoin d'effectifs spécialisés. Il est alors, en particulier après l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, d'autant plus important de faciliter aussi la réinsertion professionnelle d'une main-d'œuvre d'un certain âge ainsi que celle des femmes.

C'est pourquoi la SIA et la VSS demandent au conseiller fédéral de soutenir de son mieux les efforts, en particulier les mesures suivantes :

- concepts et mesures de mise en œuvre pour une promotion pertinente des femmes ;
- réinsertion des plus de cinquante ans et modèles permettant de mieux intégrer leurs connaissances dans le processus de travail.

Les interlocuteurs misent ici sur la fonction de modèle de la Confédération, les campagnes et les systèmes d'incitation. Le conseiller fédéral a convenu avec les deux présidents qu'il fallait aussi améliorer efficacement les chances des hommes et des femmes de ce pays dotés d'une formation professionnelle supérieure en mettant en place des dispositifs d'intégration intelligents, notamment un cadre de qualification pour les diplômés de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle, extension des programmes passerelles vers les hautes écoles, etc.) et un soutien financier adapté émanant des autorités fédérales. (sia)



BENCHMARKING ET DÉTERMINATION DES HONORAIRES – SAISIE DES CHIFFRES-CLÉS 2014

Les actuels résultats confirment la tendance des dernières statistiques de l'année 2012. Les légers décalages par rapport aux chiffres de l'année précédente sont uniquement dus à l'augmentation moyenne des salaires bruts. Dans le comparatif des spécialités, les architectes se montrent les plus productifs. Les honoraires bruts les plus élevés sont appliqués par les ingénieurs en techniques des bâtiments. Les résultats de l'enquête sur les chiffres-clés 2014 de la SIA sont consultables sur la plate-forme de benchmarking. La plate-forme en ligne de la SIA offre à tous les participants à l'enquête et aux abonnés de nombreuses possibilités de benchmark personnalisé.

Grâce à la forte participation de cette année, le nombre de données constituant la base a dépassé les saisies de 2012 dans pratiquement tous les domaines. Les données de 6345 personnes au total ont ainsi pu être saisies (comparatif 2012 : 3924 personnes). 215 bureaux ont fourni les données de base pour l'évaluation de cette année.

Spécialités	2014	2012
Architectes	84	77
Ingénieurs en génie civil	57	45
Ingénieurs en génie rural et géomètres	30	43
Ingénieurs en techniques des bâtiments	20	9
Architectes-paysagistes	7	
Urbanistes	<5	
Spécialistes de l'environnement	13	

Les résultats des architectes-paysagistes, des urbanistes et des spécialistes de l'environnement ont pour la première fois également été évalués de manière séparée.

LE BENCHMARKING COMME BASE DE DÉCISION ET INSTRUMENT DE PILOTAGE

Pour la deuxième fois depuis 2012, la SIA réalise une enquête sur les frais généraux et les heures de travail. Cette dernière vise essentiellement à accroître la transparence des prestations et des honoraires dans le secteur suisse de la planification. D'importants indicateurs d'exploitation comme la productivité, la quote-part du coût du travail ou les honoraires bruts par poste à temps plein sont à cet effet établis. Ces indicateurs représentent les données de base nécessaires à un calcul des honoraires fiable et proche de la pratique. L'enquête bénéficie du soutien des associations partenaires de la SIA : FAS, FSAP, FSAI, FSU, IGS, ASEP, SICC et USIC. L'objectif est de garantir une participation constante de toutes les spécialités et régions à la saisie des données et une application complète des résultats de l'évaluation dans la pratique. L'enquête est réalisée tous les deux ans, en alternance avec l'enquête sur les salaires de la SIA. Nous souhaitons dès maintenant appeler à une participation aux enquêtes sur les salaires 2015 et indicateurs 2016. (sia)

Faites du benchmarking

La plate-forme en ligne est disponible pour l'analyse des résultats. Si vous avez participé à l'enquête, vous aurez accès à la plate-forme et verrez ainsi la place qu'occupe votre bureau par rapport aux concurrents de même que son potentiel d'amélioration au niveau du développement et du contrôle. Un calculateur en ligne vous permet de calculer d'un clic de souris les honoraires spécifiques à votre bureau. Plus d'informations : <https://benchmarking.sia.ch>

Spécialités	Productivité ² [%]	Facteur des frais généraux [%]	Honoraires bruts par poste à plein temps [CHF]	Quote-part du coût du travail [%]
Toutes les spécialités	76.9	52.4	177 474	77.6
Architectes	79.4	52.2	164 025	77.9
Ingénieurs en génie civil	75.8	50.8	185 054	78.3
Ingénieurs en génie rural et géomètres	74.1	58.9	177 576	74.2
Ingénieurs en technique du bâtiment	74.3	53.7	193 706	77.1
nouveau : architectes-paysagistes ¹	78.5	50.2	147 659	77.3
nouveau : urbanistes ¹	75.8	44.9	177 319	82.4
nouveau : spécialistes de l'environnement ¹	78.2	52.4	172 262	78.6

¹ Les chiffres publiés sur les architectes-paysagistes, urbanistes et spécialistes de l'environnement ne sont pas suffisamment représentatifs pour tous ces cas.

² Apprentis inclus

PERSPECTIVES CONJONCTURELLES AU 4^E TRIMESTRE 2014 – L'ÉCONOMIE SUISSE PERÇOIT L'ARRIVÉE DE VENTS CONTRAIRES

Les perspectives d'affaires dans la branche des études pour la construction demeurent bonnes et dans les mois à venir, architectes et ingénieurs n'anticipent pas de fluctuation marquée de la demande. Par contre, le secteur du bâtiment perçoit un net fléchissement, si bien que les concepteurs doivent à leur tour s'attendre à un ralentissement de la dynamique en 2015.

Actuellement, la branche suisse des études pour la construction jouit encore d'une assise économique solide. Mais l'an prochain, la part de croissance enregistrée pour le bâtiment dans son ensemble devrait accuser un recul pour la première fois depuis longtemps. D'après le centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF), les affaires des entreprises suisses ont en général notablement ralenti en octobre, comme le montrent les réponses de plus de 5900 entreprises actives dans l'industrie, le bâtiment et les principales branches des services. Pour les premiers mois de l'année à venir, la confiance reste toutefois de mise dans les entreprises. De même, les pronostics du KOF pour l'automne s'orientaient encore vers l'attente d'une reprise. Au niveau mondial, l'évolution économique demeure incertaine; quant au marché domestique, il ne reflète plus la vigueur des années précédentes et ce, notamment dans le secteur du bâtiment. A la suite d'une enquête récemment publiée par le SECO, certains indices de consommation se sont nettement péjorés en octobre.

RECUL DES DEMANDES DE PERMIS ET DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉES

L'inflexion de la demande se poursuit en particulier dans la construction de logements: ainsi, la valeur globale des constructions dans ce segment est en recul depuis 2012 déjà, soit avant l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse, souvent citée et incriminée dans ce contexte. Or les développements euphoriques de la construction au cours des dernières années ont sans doute davantage contribué à créer une offre excédentaire dans certaines régions. De fait, les statistiques ont entretemps confirmé que le nombre d'appartements vides s'est accru. Des données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), montrent également que le nombre de personnes venant de l'étranger avec un fort pouvoir d'achat pour l'acquisition ou la location d'un logement est déjà en recul depuis des années. Au 3^e trimestre 2014, les

demandes de permis de construire recensées par le Baublatt ont diminué de 7,4 % par rapport à l'année précédente et les autorisations délivrées de près de 17 %. Cela ramène même le nombre d'autorisations au-dessous des chiffres enregistrés pour l'année 2003 (lorsque la Suisse a connu une courte période de récession).

FLÉCHISSEMENT À UN NIVEAU ÉLEVÉ

L'actuelle enquête trimestrielle menée par le KOF auprès des architectes et des ingénieurs signale ce fléchissement: jusqu'à mi-2014, une nette majorité de bureaux tablait encore sur un accroissement de la demande et de la fourniture de prestations, et une augmentation des effectifs était envisagée. Aujourd'hui, optimisme et pessimisme s'équilibrent quant à l'évolution de l'emploi. Les carnets de commandes restent quant à eux bien remplis, même si les réserves de travail de la branche ont reculé d'un mois sur une année pour s'établir à 11 mois. Dans l'ensemble – et à partir d'un niveau qui demeure élevé – la marche des affaires s'est donc légèrement infléchie. Cela ne se traduit toutefois pas encore sur l'évolution des affaires ou de l'emploi.

CONFORTABLES RÉSERVES DE TRAVAIL

Les indications concernant la demande, les prestations fournies et les effectifs employés n'ont guère évolué durant les trois derniers mois et des changements notables ne sont pas davantage attendus pour le trimestre à venir. Les réserves de travail annoncées par les bureaux d'architectes sont toujours de 12 mois. Chez les ingénieurs, le personnel devrait demeurer stable au prochain trimestre dans la plupart des bureaux. Avec des réserves de travail pour 10 mois, les ingénieurs jugent toujours très bonne la marche de leurs affaires. Il y a un peu plus d'une année toutefois, les réserves de travail se montaient encore à 13 mois après correction des variations saisonnières.

BAISSE DES HONORAIRES

Les bureaux d'étude rapportent pour la énième fois une baisse de leurs honoraires. Cela concerne plus de 20 % des bureaux d'ingénieurs et les architectes évoquent aussi un léger déclin. Selon les mécanismes de l'économie d'entreprise, cette évolution est difficile à comprendre, puisque la demande soutenue et parfois en surchauffe émanant de maîtres de l'ouvrage privés devrait en principe assurer un certain pouvoir de négociation aux bureaux d'étude. Cet avantage potentiel est apparemment réduit à néant par les bas seuils d'entrée qui caractérisent le secteur de l'architecture et par des bureaux prêts à brader très fortement leurs honoraires.

En résumé, les enquêtes indiquent que la branche de la construction dans son ensemble perdra de son dynamisme au cours de l'année

à venir et que la tendance affectera aussi assez rapidement les bureaux d'étude, vu l'attentisme qui se manifeste quant à d'éventuelles réductions de personnel.

David Fässler, responsable SIA-Service,
david.faessler@sia.ch

RAPPORT DE LA SÉANCE 4/2014 DE LA ZN

Lors de sa séance du 18 novembre, la Commission centrale des normes (ZN) a prolongé de trois ans la validité de six cahiers techniques, donné son imprimatur à un nouveau cahier et lancé quatre projets. Le rapport complet est disponible sur notre site web: www.sia.ch/fr > dernières nouvelles 28.11.2014.

MISE AU POINT CONCERNANT LE RAPPORT DE LA SÉANCE 3/2014 DE LA ZN

Dans le numéro 20/2014 de *TRACÉS*, le compte-rendu de la troisième séance de la Commission centrale des normes rapportait abusivement que la ZN avait décidé le retrait, d'ici fin 2014, du cahier technique SIA 2025:2012 Termes en physique, énergie et technique du bâtiment. En réalité, lors de sa 3^e séance 2014, la ZN a rejeté la requête en démarrage de la révision du cahier technique SIA 2025, en recommandant à la Commission pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment d'intégrer le contenu de ce cahier au recueil de références numériques existant, et d'examiner l'opportunité d'un retrait de la collection des normes. Jusqu'à nouvel avis, le cahier technique SIA 2025:2012 demeure donc inclus dans la collection et nous regrettons ce malentendu. (sia)



CAS en Management de l'énergie

1^{er} mai 2015, Genève, 9 mois

Inscription: www.sia.ch/form

Semaine des webinaires

2 au 6 mars 2015, plusieurs webinaires, 13h00 – 14h30

Inscription: www.sia.ch/form

Leadership en rénovation des bâtiments

5, 6, 13, 20, 27 mars 2015, Lausanne, 8h30 – 17h30

Code IEEF07-15, inscription: www.sia.ch/form

Honoraires: mise au point

12 mars 2015, Lausanne, 17h00 – 19h00

Code LHOX-15, inscription: www.sia.ch/form

La norme SIA118 dans la pratique

16 et 17 mars 2015, Genève, 9h00 – 17h30

Code AB78-15, inscription: www.sia.ch/form